



Délai renouvellement titre de séjour

Par **Karinelm**, le **11/02/2008 à 15:45**

Bonjour,
Mon mari dispose depuis 2006 d'un titre de séjour "vie privée vie familiale" de 1 an renouvelable.
En septembre, il a déposé pour le renouvellement de ce titre de séjour. Rien n'a changé dans notre situation sauf notre adresse. Du coup pour que la préfecture où il a déposé pour le renouvellement puisse étudier son dossier, il faut que l'ancienne préfecture transfère son dossier.
Et cela fait maintenant 6 mois que nous attendons, il en est au 2ème récépissé de 3 mois, ça commence à trainer. La préfecture actuelle nous a indiqué ne rien pouvoir faire et la préfecture qui a le dossier est quasi injoignable. On a fait une lettre au préfet de cette préfecture qui a le dossier mais sans réponse.
Quel recours, ont-ils le droit de laisser les choses trainer à ce point ?
Son dossier n'en est même pas au stade de l'étude, on attend un simple envoi par courrier de préf à préf, c'est honteux. A noter que nous sommes trop loin de cette pref maintenant pour aller chercher le dossier nous-même ...
Merci d'avance,
Karine

Par **Nedj**, le **12/02/2008 à 08:32**

Bonjour,
Le délai de transfert me paraît effectivement un peu long ...
Essayez de joindre le bureau des étrangers de la préfecture du lieu de votre ancienne résidence pour vous assurer que la demande de transfert a bien été opérée. Peut-être que votre demande n'a pas été prise en compte dans ce cas il vous faudra de nouveau fournir un justificatif de changement de domicile à votre actuelle préfecture laquelle se chargera de demander le transfert du dossier de votre mari.

Par **Emmanuelle CERF**, le **12/02/2008** à **20:33**

Madame,
J'ai bien pris connaissance de votre demande.
C'est pourquoi, si vous résidez en région parisienne, je vous invite à prendre contact avec mon cabinet et ce, afin de convenir d'un rendez-vous. Vous pourrez alors m'exposer clairement votre situation actuelle pour que nous trouvions une solution qui vous conviendra.
Cordialement.
Emmanuelle CERF
Avocat au Barreau de Paris
62 rue de Caumartin - 75009 Paris
Tel. 01 46 08 41 93
Mob. 06 16 68 32 70
www.avocat-cerf.com
<http://emmanuelle.cerf.avocats.fr>